

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., PROPRIÉTAIRES.

2 CENTIMS LE NUMÉRO

LES AVENTURES DU CAPITAINE VATAN

TROISIÈME PARTIE

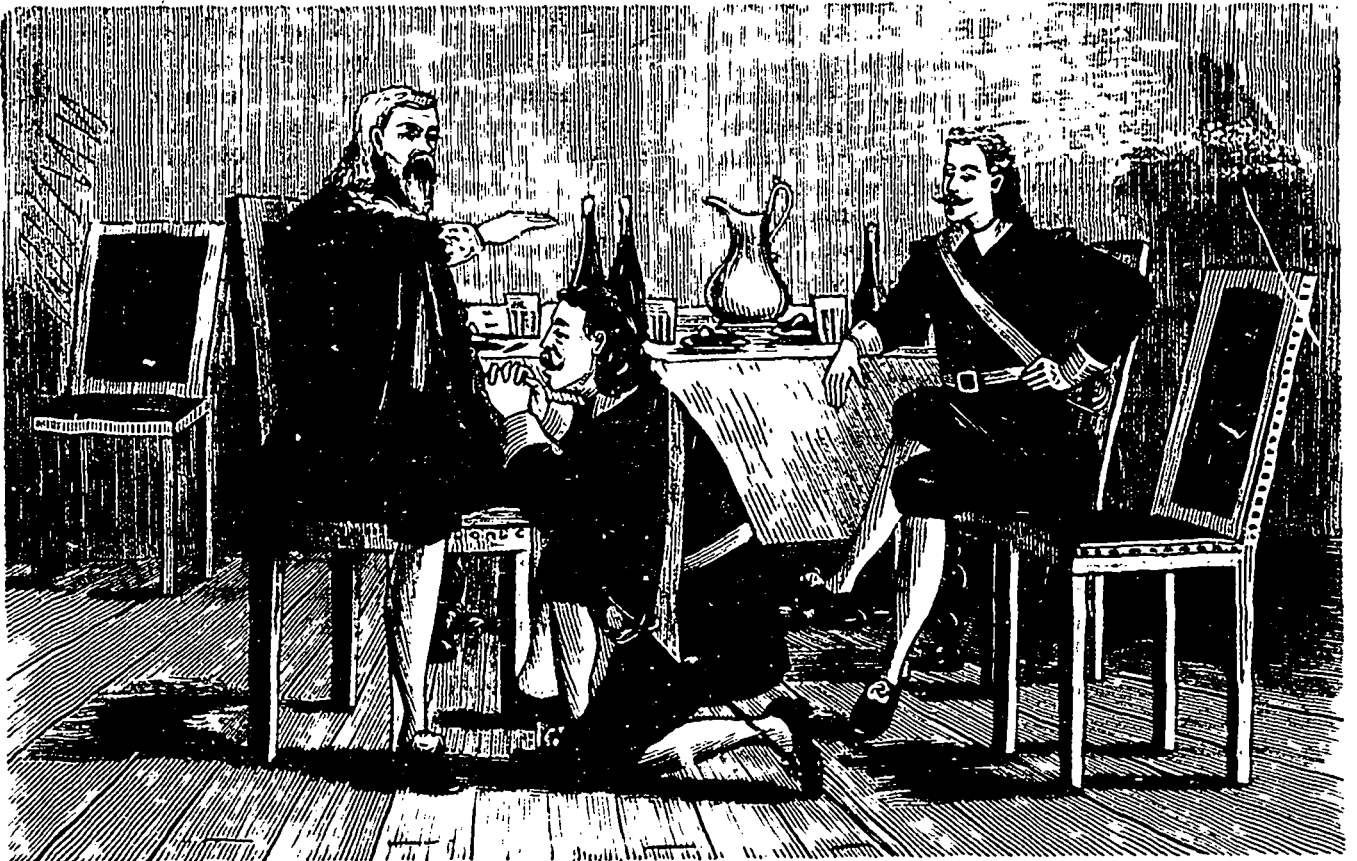
I

DE QUELLE FAÇON DÉSAGRÉABLE ON DÉJEUNAIT PARFOIS
CHEZ DOUBLE-ÉPÉE, LE BAIGNEUR

Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, mariée à Henri

lettres patentes de 1590, qui garantissaient l'indépendance de tous ses anciens domaines. Mais ce nouvel édit, en date de 1607 ne frappa que les domaines sur lesquels le roi avait des droits de propriété d'une toute autre nature que ceux par lesquels il régnaît sur la Navarre et le Béarn.

Le Parlement se résigna, bien qu'à contre-cœur, à garder



Bénissez-moi, mon père... bénissez-moi, car je vais mourir !

de Lorraine, prince de Bar, en 1599, était morte calviniste en 1604.

Comme cette princesse ne laissait pas d'enfants, ses comtés reentraient naturellement dans les domaines de la couronne de France.

Le Parlement, profitant de cette occasion, prétendit placer sous l'empire de la même loi d'absorption les fiefs échus au roi. Celui-ci s'y opposa en se fondant sur l'antique indépendance du Béarn.

Après trois ans de luttes et de controverses judiciaires, le procès se termina par une transaction. Henri IV révoqua les

momentanément le silence sur ces deux États, ils eurent un gouvernement particulier, composé d'un conseil d'Etat fixé à Pau et d'un secrétaire d'Etat de Navarre et de Béarn, établi près du roi.

Cependant les choses ne pouvaient demeurer ainsi. L'organisation d'une république protestante dans un État catholique, brisait en France l'unité compacte que l'Espagne avait atteinte et vers laquelle tous les grands États d'alors s'efforçaient de marcher.

Le premier pas à faire vers l'homogénéité du territoire, était de détruire les privilèges que le Béarn opposait aux prétentions de la France, et de renverser ainsi le point d'appui qu'il offrait aux réformés.

Louis XIII, ou plutôt le duc de Luynes, son favori, avait résolu d'en finir une fois pour toutes avec le ferment continu des discordes que l'édit de Nantes cachait sous les prinoipes philosophiques d'une tolérance mal comprise. Un arrêt du conseil d'État engagea les hostilités légales en rétablissant la religion catholique dans le Béarn, avec ordre aux protestants de restituer les biens ecclésiastiques qu'ils avaient sécularisés depuis près d'un demi-siècle.

Cependant, le duc de Luynes hésitait encore à en venir aux dernières extrémités. Il ne se dissimulait pas la gravité du coup qu'il allait porter, et secrètement il en redoutait les conséquences qui pour lui pouvaient être terribles.

Pendant les incertitudes de la cour, les Béarnais organisaient la défense, ils se joignaient aux religieux de Castel-Jaloux ; se réunissaient secrètement à Orthez, et Paul de Lescun, conseiller souverain de Béarn, prenait la haute main de la résistance légale, en faisant jurer aux députés de mourir, plutôt que de subir les conséquences de la « main-levée. »

L'assemblée d'Orthez se déclara en permanence ; les commissaires du roi furent mal reçus ; les députés, chassés d'Orthez, firent appel à tous les protestants de France et rendez-vous fut pris à La Rochelle.

Le roi Louis XIII, qui penchait encore pour des accommodements, voulut visiter le Béarn afin d'essayer de ramener ses sujets. Il se rendit à Bordeaux, et, de là, marcha sur Pau à la tête de ses troupes et y fit son entrée le 15 octobre 1620.

Maître du pays, grâce aux forces considérables dont il disposait, Louis XIII y rétablit la religion catholique.

Il porta le dernier coup à l'indépendance des provinces pyrénéennes en décrétant la réunion et l'incorporation du Donezan, de l'Andorre, de la Navarre et du Béarn à la France ; cela, au mépris des édits et des promesses solennelles du roi Henri IV, son père.

Du reste, le seul reproche sérieux, vu la situation où se trouvaient les choses, qu'il soit permis de faire au roi Louis XIII à ce sujet, c'est de n'avoir pas consulté les États de Béarn, sur une réunion dans laquelle il leur aurait couservé leurs privilèges, comme au Languedoc et à la Bretagne.

Favas, député général des réformés, écrivit à La Rochelle de convoquer l'assemblée générale des protestants, suivant le pouvoir qu'elle en avait reçu de l'assemblée de Loudun.

A peine le roi était-il de retour à Paris que l'assemblée eut lieu à La Rochelle.

Le roi considéra avec raison cette manifestation des Réformés comme une levée de boucliers. Il réunit ses troupes, et, accompagné du duc de Luynes que, pour cette circonstance, il fit Connétable, au détriment du maréchal de Lesdiguières, il entra résolument en campagne.

Grâce aux intrigues du nouveau Connétable, le duc du Maine, le comte de Soissons et plusieurs autres seigneurs influents se rallièrent au roi. Du reste, toutes les places fortes lui ouvraient leurs portes sur son passage et se donnaient à lui.

Les ducs de Rohan et de Soubise, qui comprenaient parfaitement la folie commise par Favas et les conséquences qu'elle devait avoir pour le parti réformé, s'étaient opposés à la tenue de l'assemblée générale de La Rochelle ; ils s'étaient efforcés de la faire se séparer. Le connétable de Luynes se méprenant sur le caractère et les intentions de ces deux puissants seigneurs, s'imaginant maladroïtement qu'ils oublieraient les vexations sans nombre qu'il leur avait fait subir, entre autres la condamnation

du duc de Rohan, son exécution en effigie, et la tête de ce prince mise à prix de cent cinquante mille écus, fut assez simple pour tenter de les faire abandonner leur parti et traiter à l'amiable avec le roi.

Le connétable fut prodigue de promesses ; il leur expédia plusieurs messagers dont le dernier, le mestre-de-camp Arnaud, était porteur de lettres très-gracieuses, écrites par le roi lui-même.

Messieurs de Rohan et de Soubise étaient de trop fins politiques pour se prendre à ces pièges grossiers. Ils avaient de trop justes sujets de haine contre le Connétable pour consentir à traiter avec lui.

Bien que la guerre eût été commencée sans leur assentiment leur volonté fut inébranlable. Ils repoussèrent dédaigneusement les avances qui leur étaient faites, et résolurent de ne pas abandonner leurs coreligionnaires.

Le duc de Soubise se renferma dans Saint-Jean-d'Angély, résolu à souffrir toutes les conséquences d'un siège ; le duc de Rohan partit pour La Rochelle, afin d'envoyer des secours à son frère et de ravitailler la place.

Maintenant que nous avons bien établi la situation des divers partis, qui en ce moment divisaient la France, nous reprendrons notre récit trop longtemps interrompu.

Cependant, si grand que fût l'appétit du sergent La Prairie, et nous devons constater que le susdit appétit était de dimension considérable, il arriva un moment où force fut au soldat de s'arrêter, par l'impossibilité complète dans laquelle il se trouvait d'avaler une bouchée de plus.

Heureusement, ainsi que l'a dit un ivrogne célèbre, si l'on ne peut pas toujours manger, on peut toujours boire ; le sergent La Prairie buvait sec, et par larges rasades.

— Mon brave sergent, lui dit Clair-de-Lune, dès qu'il le vit dans l'impossibilité complète de faire passer une bouchée de plus dans son gosier, je crois que vous allez mieux maintenant, n'est-ce pas ?

— Ma foi, oui, répondit le sergent, je n'ai plus faim ; mais je vous avoue que j'ai encore soif.

— Qu'à cela ne tienne ! reprit l'autre en riant : avec un peu de patience, nous vaincrons, je l'espère, cet ennemi, comme nous avons vaincu l'autre ; et il lui emplit son verre jusqu'aux bords.

Le sergent le laissa faire de la meilleure grâce du monde.

— Je l'ai dit et je le répète, Clair-de-Lune, fit-il en choquant son gobelet contre celui du chef des Vauriens, vous êtes un brave garçon ; c'est plaisir d'avoir affaire à vous.

— Bon ! ceci n'est rien ; entre amis on se doit des égards, que diable ! Ah ! ça, d'après ce que j'ai entendu dire, que les affaires se bronillent considérablement, là-bas, dans le pays d'où vous venez ?

— Eh ! eh ! fit le sergent en retroussant sa moustache, cela va bien ; il n'y a pas à se plaindre. On donne des coups, on en reçoit, parfois même les horions pleuvent comme grêle ; on brûle les villes, les villages ; on pille un peu, beaucoup même, c'est charmant.

— Quel heureux homme vous faites, sergent La Prairie, vous avez vu tout cela, vous, et vous n'en êtes pas plus fier !

— Dame ! que voulez-vous ? à la guerre comme à la guerre, chacun pour soi, et le diable pour tous !

— Sergent !... s'écria le ministre, allez-vous recommencer ?

— Pardonnez-moi, mon révérend, la langue m'a fourché. Je veux bien que cinq cent mille charretées de diables m'emportent si je recommence !

— Eh bien ! tenez, sergent, là, franchement, j'aime autant vous laisser parler à votre guise que de vous obliger à me faire de pareilles excuses.

— Je crois que cela vaudra mieux, fit observer Clair-de-Lune en riant ; mais tout cela ne nous dit pas pourquoi vous avez quitté Castres en si grande hâte et êtes tombé ici comme un boulet de canon. Après cela, vous savez, sergent, si c'est un secret je n'insisto pas.

— Un secret ! allons donc ! est-ce que j'ai des secrets, moi, surtout pour un ami, vous vous moquez de moi, compère ? Je suis simplement comme l'âne auquel on a mis une valise sur le dos ; je porte des lettres, mais par exemple, je ne sais pas ce qu'il y a dedans.

— Bon ! à qui sont-elles adressées ces lettres ?

— Ah ! mon gaillard, reprit le sergent qui commençait à être légèrement gai, vous voudriez bien le savoir ?

— Moi, je le sais parfaitement, jugez-en : Il y en a une pour le révérend père Graindorge, ici présent ; cette lettre lui est adressée par son ami, M. de Favas. Il y en a une autre de M. le duc de Rohan à M. le comte du Luc de Mauvers, et la troisième est écrite par madame la duchesse de Rohan à son amie madame la comtesse du Luc. Là, êtes-vous content ?

— Puisque vous êtes si bien renseigné, pourquoi m'adressez-vous ces questions ? fit le sergent d'un air mécontent.

Clair-de-Lune devint sérieux.

— Voyons, sergent, il est temps de nous expliquer, dit-il ; êtes-vous en état de m'entendre ?

— Parfaitement, fit-il, parlez ; foi d'homme, je vous répondrai.

— Puisqu'il en est ainsi, écoutez-moi bien ; Les trois lettres dont vous êtes porteur sont de la plus haute importance. Si grands que soient votre dévouement et votre fidélité à l'homme que vous servez, à peine aviez-vous quitté Castre qu'il s'est repenti de la confiance qu'il avait mise en vous.

— Comment !

— Ne m'interrompez pas, s'il vous plaît, l'affaire est plus grave que vous ne le supposez. Vous avez deux grands défauts, sergent : le premier c'est d'être ivrogne comme une peau de chevreau et le second...

— Hum ! le second ?

— C'est, reprit imperturbablement le chef des Vauriens du Pont-Neuf, de devenir bavard comme une pie et de parler à tort et à travers des choses que souvent vous feriez mieux de garder pour vous.

Le sergent fronça le sourcil.

— Est-ce une leçon ? demanda-t-il en redressant la tête d'un air menaçant.

— Prenez-le comme vous voudrez, fit résolument Clair-de-Lune, je vous avoue que cela m'est parfaitement égal. Le nombre de sottises que depuis votre départ de Castres vous avez faites est incalculable. Vous vous êtes pris dans tous les gluaux qu'on vous a présentés, vous vous êtes laissé choir dans tous les pièges qu'on vous a tendus ; enfin, les choses en sont venues à ce point, mon cher compagnon, qu'avec la meilleure volonté du monde, et tout en croyant servir votre maître, vous l'avez trahi comme jamais Judas n'a trahi notre Seigneur.

— Savez-vous, compagnon, s'écria le sergent, rouge de colère, que je ne suis pas accoutumé à ce que l'on me parle ainsi ? Nous allons dans cinq minutes nous couper la gorge, mais avant, j'exige que vous me donniez une preuve, une seule, de ce que vous avancez ?

Clair-de-Lune haussa les épaules.

— Ce ne sera pas long, dit-il, tenez, à vingt-cinq lieues d'ici à peu près, dans un hameau où vous vous êtes arrêté il y a deux jours, en entrant dans une auberge à l'enseigne du « Lion-d'Argent » vous voyez que je n'oublie rien, vous vous êtes rencontré avec trois voyageurs, deux hommes et une femme. Les deux hommes étaient des cavaliers de haute mine, âgés de trente à trente-deux ans, la femme était jeune, brune, magnifiquement belle ; ses compagnons la nommaient madame Diane. Est-ce bien cela ?

— Oui, après ?

— Ces trois personnes firent conversation avec vous ; elles vous invitèrent à partager leur dîner, ce que vous vous gardâtes bien de refuser. Le dîner était bon ; on but copieusement, si copieusement même qu'avant la fin du repas vous aviez roulé sous la table : les voyageurs partirent en vous laissant ronfler et cuver votre vin tout à votre aise.

— Eh bien ! où est le mal ?

— Le mal ! le voici : Ces trois voyageurs étaient des agents du connétable ; après vous avoir administré des drogues qui vous ont fait dormir douze heures, ils vous ont enlevé les missives secrètes dont vous étiez porteur.

— Oh ! quant à cela !... s'écria le sergent en portant vivement la main à son pourpoint.

— Je ne parle pas des trois lettres ; bien qu'elles aient disparu aussi, mais de la missive confidentielle, écrite en chiffres, sur un morceau de parchemin, large comme la paume de la main, que le duc de La Force adressait au comte du Luc de Mauvers et qui avait été cousue dans la ceinture de votre haut-de-chausses. Maintenant, voulez-vous que je vous dise quels étaient ces trois voyageurs ?

— Parlez ! s'écria le sergent d'une voix frémissante.

— Le premier se nommait le comte Jacques de Saint-Hyrem ; le second, le comte de Langeac ; quant à la dame, elle était la sœur du premier, la maîtresse du second, et elle se nomme Diane de Saint-Hyrem.

— Oh ! je suis perdu ! murmura le sergent en laissant tomber avec accablement sa tête sur sa poitrine.

Un sourire d'une expression sinistre plissa les lèvres pâles de Clair-de-Lune.

— Oui ! perdu ! murmura-t-il comme un funèbre écho.

Le sergent fouilla dans son pourpoint avec une agitation fébrile, et il en retira un sachet de peau qu'il ouvrit immédiatement. Il en retira trois lettres qu'il jeta sur la table.

— Oh ! c'est vrai ! s'écria-t-il avec désespoir.

Les trois lettres étaient blanches ; elles remplaçaient les véritables que l'on avait soustraites,

— Eh bien ? demanda Clair-de-Lune avec un accent glacial.

Le sergent releva la tête ; ses traits étaient pâles, mais calmes.

— J'ai trahi mon maître, je suis déshonoré, je dois mourir, dit-il d'une voix ferme.

Il se leva, repoussa son siège loin de lui et, s'agenouillant devant le ministre :

— Bénissez-moi, mon père, dit-il, bénissez-moi, car je vais mourir.

— Soyez béni ! que Dieu vous pardonne, mon fils ! répondit tristement le révérend maître Graindorge.

— Amen ! dit Clair-de-Lune.

Il appuya le talon de sa botte sur la tête d'un clou qui faisait

une légère saillie dans le parquet ; au même instant une trappe s'ouvrit sous les pieds du sergent qui essayait de se relever, il jeta un cri déchirant, disparut, et la trappe se referma.

— Justice est faite ! dit Clair-de-Lune.

— Mais les papiers ? demanda le ministre ? qui n'avait donné pendant toute cette scène aucune marque d'émotion ou même de surprise.

— Les papiers ont été enlevés au comte de Langeac qui en était porteur et m'ont été remis cette nuit même.

— Mais... hasarda le ministre, puisque le mal causé par ce malheureux avait été réparé si promptement, pourquoi avez-vous été implacable pour lui ?

— J'avais l'ordre ! répondit sèchement Clair-de-Lune.

Le ministre s'inclina sans répondre.

— Vous-même, mon révérend, reprit le chef des Vauriens du Pont-Neuf, vous avez bien tardé à arriver au rendez-vous. Peu s'en est fallu que cette absence prolongée ne donnât des soupçons à cet homme.

— Le courage me manquait, reprit le ministre en hochant tristement la tête ; je ne suis pas né pour assister à de si horribles exécutions.

Clair-de-Lune haussa les épaules.

— Venez, dit-il, nous n'avons plus rien à faire ici ; vous le savez, on nous attend autre part.

Le ministre poussa un soupir étouffé et se leva.

— Pauvre malheureux ! murmura-t-il.

— Bah ! fit Clair-de-Lune, il est mort, il n'a plus besoin de rien.

— Mais pourquoi avez-vous poussé la cruauté jusqu'à faire ce que vous avez fait ?

— Vous n'y entendez rien : j'ai agi dans une bonne intention, fit-il avec un accent d'ironie impossible à rendre. Lorsqu'on meurt, on ne sait pas où l'on va ; le voyage peut être long ?

— Eh bien ? demanda le ministre avec étonnement.

— Eh bien ! fit-il avec insouciance, il vaut mieux partir le ventre plein, on ne sait pas ce qui peut arriver.

— Oh ! quels hommes ! quels hommes ! murmura avec douleur le ministre en s'engageant dans l'escalier à la suite de son sinistre compagnon.

Le pauvre sergent dont la fin avait été si tragique, ne devait plus être retrouvé que dans les filets fantastiques de Saint-Cloud en supposant qu'à cette époque ils existassent déjà.

II

OU LE CHEVALIER DU GUET, MESSIRE DEFUNCTIS, FAIT BUISSON CREUX

Après avoir quitté la maison du baigneur, Clair-de-Lune et le révérend Robert Graindorge avaient tourné à droite et avaient suivi les quais, dans la direction du Cours la Reine. Les deux hommes marchaient côte à côte d'un air pensif, sans échanger une parole, et en apparence profondément préoccupés.

Le ministre, encore sous le coup de la scène horrible qui s'était passée devant lui et à laquelle il avait été, à son grand regret, contraint d'assister, jetait de temps à autre, à la dérobée, un regard effaré sur son redoutable compagnon dont il demandait à Dieu, du plus profond de son cœur, d'être le plus tôt possible débarrassé.

La terreur du révérend père n'avait rien d'exagéré ; la situation dans laquelle il se trouvait n'était certes nullement rassurante pour lui.

Mais, ainsi que cela arrive souvent dans la vie, il était obligé, ainsi que l'on disait alors, de faire à mauvais jeu bon visage, et de s'en remettre complètement à la Providence du soin de son salut.

Les deux hommes que le hasard ou plutôt la fatalité avait si singulièrement accouplés s'engagèrent dans la petite rue qui conduisait alors au jardin des Tuileries ; ils franchirent la grille, s'enfoncèrent dans les allées encore désertes du jardin et bientôt ils se trouvèrent devant la porte du cabaret, où, quelques mois auparavant, à la suite d'un duel, la dame au masque rouge avait fait une si étrange apparition.

L'hôtelier se tenait sur le seuil de sa porte, regardant à droite et à gauche comme s'il attendait quelqu'un.

En apercevant Clair-de-Lune, un sourire d'une expression singulière plissa ses lèvres. Sans parler, il se dérangea pour livrer passage aux arrivants, et il répondit par un hochement de tête affirmatif au regard d'intelligence que lui jeta en passant le chef des Vauriens du Pont-Neuf.

Les deux hommes traversèrent à grands pas la salle commune, alors dénuée de tout consommateur ; ils s'arrêtèrent devant la porte du cabinet dans lequel, le soir dont nous avons parlé plus haut, le comte de Saint-Hyrom et sa sœur se tenaient embusqués.

Clair-de-Lune frappa deux coups du pommeau de sa dague contre la porte, et il attendit.

— Entrez ! dit-on de l'intérieur du cabinet.

Une seule personne se trouvait dans cette pièce : notre ancienne connaissance, Boncorbeau.

— Sont-ils là ? demanda Clair-de-Lune.

— Oui, répondit laconiquement le Vaurien.

Et, après avoir indiqué du doigt un angle éloigné de la pièce, il se rassit avec insouciance devant la table où sans doute il se tenait précédemment, et sur laquelle, à côté de sa rapière et de deux longs pistolets, se trouvaient une cruche de vin et un gobelet.

— Venez ! dit Clair-de-Lune au ministre.

Il se dirigea vers le fond de la pièce et s'approcha de la muraille qui était parfaitement unie et sans aucune solution de continuité.

Arrivé presque à toucher la cloison, le chef des Vauriens du Pont-Neuf gratta légèrement contre elle avec la pointe de sa dague.

Aussitôt un craquement presque imperceptible se fit entendre ; une partie de la cloison glissa dans une rainure invisible et démasqua une porte que Clair-de-Lune n'eut besoin que de pousser pour pénétrer dans une pièce où se trouvaient rassemblées douze ou quinze personnes, enveloppées d'épais manteaux et armées jusqu'aux dents.

Parmi ces personnes se trouvaient le comte du Luc, le capitaine Vatan et la plupart des chefs protestants en ce moment encore à Paris.

Tous les gentilshommes étaient assis autour d'une table couverte d'un drap vert et sur laquelle il y avait papier, plumes, encre, etc., ainsi qu'un grand nombre de lettres décachetées.

Le comte du Luc de Mauvers semblait présider cette réunion. Il occupait le milieu de la table, ayant à sa droite le capitaine Vatan, et à sa gauche M. de Sainte-Romme.

Aussitôt qu'il aperçut Clair-de-Lune il releva la tête et fixant sur lui un regard interrogateur ;

— Pourquoi si tard ? lui demanda-t-il.

— Parce qu'il m'a été impossible de venir plus tôt, monsieur le comte, répondit froidement le chef des Vauriens.

— Est-ce fait ? reprit le comte.

— Oui, monsieur.

Il y eut un silence.

M. le comte du Luc s'aperçut alors de la présence du ministre ; ses sourcils se froncèrent.

— Que fait ici cet homme ? pourquoi l'avez-vous amené ? reprit-il avec sévérité.

— Bientôt, je l'espère, monsieur le comte, vous reconnaîtrez que j'ai agi ainsi que je devais le faire.

— Hum ! reprit-il.

Et, après avoir échangé quelques mots à voix basse avec le capitaine, il ajouta :

— Avez-vous les papiers ?

— Les voici, monsieur le comte, répondit-il en tirant de son pourpoint un paquet soigneusement ficelé qu'il présenta en s'inclinant à M. du Luc.

— Ainsi, reprit Olivier, il n'avait pas été dévalisé ?

— Je vous demande pardon, monsieur le comte, il avait été complètement dévalisé au contraire.

— Hein ? s'écria Olivier en tressaillant, alors ces papiers...

— Ils sont parfaitement intacts, monsieur.

— Expliquez-vous ! expliquez-vous ! demandèrent les gentilshommes en se levant et en se pressant autour de lui.

— Ce ne sera pas long, messieurs, reprit-il sans autrement s'émouvoir : ainsi que j'en avais reçu l'ordre exprès du conseil supérieur, j'avais choisi deux de mes hommes, les plus fins qu'il m'avait été possible de trouver ; je les avais chargés de surveiller cet individu et de ne pas le perdre une seconde de l'œil pendant tout son voyage. Aussi, à peine M. de Langeac avait-il eu le temps de fourrer dans sa poche les papiers confiés à ce pauvre diable de sergent, qu'il avait laissé ivre-mort à l'auberge où il l'avait rencontré, que mes deux hommes, s'acquittant bravement de leur mission, lui enlevaient à leur tour ces papiers qui n'ont, pour ainsi dire, fait que passer par ses mains pour revenir une heure plus tard dans les miennes.

— Ainsi, notre secret est en sûreté ?

— Entièrement en sûreté, monsieur le comte.

— Je vous félicite, chevalier, vous vous êtes habilement conduit... le sergent, où est-il ?

— Où vous m'avez chargé de l'envoyer, dit-il froidement.

— Oh ! s'écria le comte en réprimant un mouvement d'horreur, vous n'avez pas...

— Je vous demande pardon, monsieur le comte, interrompit Clair-de-Lune avec un accent glacial, je ne suis pas une tête, moi, je suis un bras ; je ne discute pas, je frappe ; en un mot, j'obéis passivement aux ordres que je reçois ; la responsabilité de mes actes, je la laisse au chef qui commande.

— Mais ce malheureux...

— Ce malheureux était un traître, monsieur le comte : traître à son insu, peut-être, mais le fait n'en était pas moins positif. Je ne haïssais ni aimais cet homme : il m'était indifférent. Vous m'avez ordonné de le tuer, il est mort ; les conspirateurs en sous-ordre comme moi ne sont plus des hommes, ce sont des machines ; ils ne doivent se laisser aller à aucun autre sentiment humain qu'à celui de leur intérêt personnel, ils ne doivent conserver que l'instinct que Dieu a donné aux animaux, celui de la conservation. Le sergent La Prairie, si dévoué qu'il fût au duc de Rohan et au parti réformé, était un ivrogne vantard et bavard. Un mot prononcé par lui suffisait pour faire tomber toutes les têtes des chefs du parti. Si je n'avais pas exécuté les

ordres que j'avais reçus, vous m'auriez certainement blâmé et demain peut-être accusé, moi aussi, de trahison.

— Cet homme a raison, dit le capitaine Vatan ; au lieu de lui adresser des reproches, nous devons au contraire le remercier de l'énergie qu'en cette circonstance il a montrée. Ne vous y trompez pas, messieurs, la partie que nous jouons est sérieuse. Qu'importe la vie d'un homme quand il y va du salut de tous ? Sa Majesté le roi Louis XIII commence à se fatiguer du duc de Luynes, qu'il vient de faire connétable, peut-être pour s'en débarrasser plus vite. Le crédit du duc baisse rapidement ; l'évêque de Luçon a l'oreille du roi, aujourd'hui ; son crédit prend des proportions inquiétantes ; il est question de le nommer cardinal ; ne vous y trompez pas, messieurs, le jour où le parti de la Réforme aura à lutter contre le cardinal de Richelieu, ce jour-là, il sera perdu. Le duc de Luynes n'est qu'un courtisan maladif, quinteux à ses heures, mais inhabile aux affaires, hésitant toujours, et, en résumé, assez bon homme, malgré sa rapace avidité. L'évêque de Luçon est une hache ! Si cet homme arrive au pouvoir, ainsi que cela est probable, il ne le quittera que mort. Rien ne lui coûtera pour satisfaire son ambition et assurer la réussite de ses secrets desseins. Il couvrira la France de ruines, d'échafauds, et fera couler comme de l'eau le sang le plus pur de la noblesse. Souvenez-vous de mes paroles, messieurs : avant quelques mois, peut-être, verrez-vous se réaliser la sinistre prédiction que je vous fais aujourd'hui. Donc, croyez-moi, ne faisons pas de sensibleries. La moitié de la France espionne l'autre. Lorsque nous trouvons un serviteur fidèle, au lieu de le blâmer, remercions-le !

Ces paroles du capitaine, prononcées de cette voix railleuse et de cet air narquois dont il ne se départait jamais, causèrent une émotion générale ; mais en somme, elles furent approuvées par la majorité de l'assemblée.

Lorsque le calme fut à peu près rétabli, le comte Olivier du Luc souleva sa tête pensive, et jetant autour de lui un regard navré :

— Soit ! dit-il avec tristesse, que votre volonté soit faite, messieurs, soyons implacables. Mais vous m'avez imposé une responsabilité bien lourde.

Et saluant Clair-de-Lune de la main :

Agréez nos remerciements, chevalier, dit-il, vous êtes un terrible serviteur.

Le chef des Vauriens du Pont-Neuf s'inclina sans répondre.

— Mais venons au fait, reprit le comte : Veuillez nous dire maintenant, chevalier, si le moment est venu de vous expliquer à ce sujet, pour quel motif vous avez amené en notre présence le révérend ministre dont vous êtes accompagné.

— Ce motif, le voici, monsieur le comte. Parmi les lettres dont le sergent La Prairie était porteur, il s'en trouve une adressée au révérend ministre Graindorge. J'ai supposé à tort ou à raison qu'il serait peut-être important pour les chefs de notre parti de connaître le contenu de cette lettre et de savoir à quoi s'en tenir sur les intentions de Sa Révérence.

— Cette fois encore agréez nos remerciements. Vous avez agi en homme de tête et de cœur.

Se tournant alors vers le ministre, le comte lui fit signe d'approcher, et, après l'avoir salué avec une certaine politesse :

— Mon révérend, lui dit-il, je vous connais depuis mon enfance ; vous avez, pendant de longues années, habité le château de Mauvers ; pendant tout ce temps, je le crois, vous n'avez eu aucun motif sérieux de vous plaindre de l'hospitalité qui vous y

était offerte et de la façon dont on l'exerçait envers vous. Veuillez donc, je vous prie, répondre franchement et loyalement aux questions que je vous adresserai. Si vos réponses sont telles que je l'espère, je vous remettrai, sans en briser le scel, la lettre que voici et qui vous est adressée.

Le ministre se redressa, salua l'assistance et répondit d'une voix grave et ferme :

— Monsieur le comte du Luc de Mauvers, je dois tout à votre famille ; je vous ai reçu dans mes bras lorsque vous êtes venu au monde. Malgré la distance qui nous sépare, je vous aime comme si j'étais votre père ; pardonnez-moi de vous parler ainsi. Faire, ou seulement avoir la pensée de faire contre vous quelque chose qui vous fût nuisible, serait de ma part, non pas seulement une mauvaise action, mais un crime dont rien ne pourrait me justifier. Je suis un homme simple, ami du repos, du calme, détestant les intrigues. Cependant, croyez-le bien, monsieur le comte, je désire aussi ardemment que vous-même le triomphe de notre sainte religion ; malgré mon amour pour la paix, je serai prêt, quand le Seigneur m'appellera, à verser mon sang jusqu'à la dernière goutte pour le triomphe de notre sainte cause.

— Bien, mon révérend, votre réponse est telle que je l'attendais de vous. Voici cette lettre ; ne vous gardez pas rancune de la manière peut-être un peu brusque dont vous avez été amené ici.

— Loin de me plaindre, monsieur le comte, répondit le ministre en s'inclinant respectueusement, malgré les appréhensions que, je ne vous le cache pas, j'ai éprouvées d'abord, ne sachant pas ce que l'on voulait de moi, je suis heureux maintenant d'avoir été conduit en votre présence. Il y a longtemps que je recherchais l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui de donner à la religion des gages de dévouement. Si peu que je sois, je puis, je l'espère du moins, servir notre cause, sinon par les armes, du moins par la parole. Ouvrez cette lettre, monsieur le comte ; vous verrez que, quoique bien obscur, j'ai apporté, moi aussi, ma pierre à l'édifice.

Un murmure flatteur se fit entendre dans les rangs des Réformés.

Le comte se leva, et lui-même offrit un siège au ministre.

— Veuillez vous asseoir, dit-il. Maintenant, du moins je l'espère, cette crainte dont vous nous parliez doit être dissipée. Veuillez donc vous expliquer en toute confiance.

— C'est ce que je vais faire, monsieur le comte, mais encore une fois, je vous en prie, ouvrez cette lettre.

— Vous le voulez ?

— Oui, dit-il en s'inclinant. J'ajouterai, monsieur le comte, pour vous enlever le plus léger doute à cet égard, que mon intention était de la faire parvenir, à votre défaut, à l'une des personnes qui se trouvent en ce moment ici et qui, comme vous, sont les chefs de notre sainte religion.

— Il suffit, monsieur, voilà qui lève mes derniers scrupules.

Le comte ouvrit le sachet posé devant lui sur la table et renfermant les dépêches dont il regarda attentivement les suscriptions.

Un léger froncement de sourcils témoigna seul de la surprise désagréable qu'il éprouva en lisant la suscription de la lettre adressée à la comtesse, mais cette émotion n'eut que la durée d'un éclair et disparut presque aussitôt.

— Je trouve, dit-il, une lettre adressée à une personne avec laquelle vous devez, je n'en doute pas, avoir conservé certains rapports intimes. Veuillez, je vous prie, la lui remettre.

Il lut la lettre au ministre qui la prit sans répondre ; puis

le comte choisit une seconde dépêche et s'inclinant en souriant vers le ministre :

— Êtes-vous toujours d'avis que je la décrochète ? dit-il.

— Plus que jamais, monsieur le comte.

— Que votre volonté soit faite !

Il décrocha alors la lettre et la lut à voix basse.

Un silence de mort régnait dans l'assemblée ; on eût entendu le froissement de l'aile d'une mouche dans l'espace.

Tous les regards étaient anxieusement fixés sur les traits pâles du comte.

Après quelques minutes, celui-ci releva la tête.

— Monsieur, dit-il en s'adressant au ministre, calme et froid devant lui, tout ce que m'annonce cette lettre est-il vrai ?

— J'ignore ce qu'elle contient, monsieur le comte, mais, si elle vous affirme ce que déjà moi-même j'ai eu l'honneur de vous affirmer, c'est-à-dire que tous mes vœux sont pour notre religion, elle dit vrai. Je désire anxieusement son triomphe : je ferai tout ce qu'il me sera possible pour le hâter.

— Ecoutez, messieurs mes amis, dit Olivier du Luo, en s'adressant aux gentilshommes qui l'entouraient, voici ce que M. de Favas écrit au révérend ministre Robert Graindorge, son ami. La lettre est courte, mais les faits qu'elle contient sont graves ; nous devons y attacher d'autant plus de foi qu'elle est écrite à un ami par un ami et qu'elle n'a ainsi, en apparence, rien d'officiel.

— Parlez, parlez, écoutons ! s'écrièrent tous les gentilshommes en se levant avec empressement.

— Voici cette lettre, messieurs, reprit le comte.

Et sans plus tarder, il en commença immédiatement la lecture.

Nous ne la transcrirons pas ici, nous nous bornerons à constater que cette lettre était en effet d'une haute gravité, de plus elle montrait jusqu'à l'évidence avec quel dévouement et quelle abnégation le ministre avait constamment servi la cause de la religion protestante et les secours qu'il était parvenu à lui fournir dans la crise actuelle.

Lorsque le comte eut terminé sa lecture, tous les seigneurs se rapprochèrent du ministre, et comme à l'envie, ils lui offrirent les plus chaleureuses félicitations.

— Maintenant que cet incident est si heureusement vidé, dit le capitaine lorsque le calme se fut à peu près rétabli, je crois qu'il serait temps de reprendre notre discussion au point où nous l'avions laissée.

— Nous attendons le bon plaisir de M. de Mauvers, dit le baron de Sainte-Romme ; il est notre chef, c'est à lui à nous indiquer ce que nous devons faire.

— Cette fois, non, messieurs, dit le comte qui avait lu la dépêche qui lui était adressée, mais au duc de Rohan lui-même ; vous avez vu, par la lettre de M. de Favas, que le Bearn, la Navarre et les autres provinces qui faisaient partie du domaine de feu Sa Majesté le roi Henri IV, que Dieu bénisse, révoltées de l'injustice flagrant dont les rend victimes la politique du duc de Luynes, appuyé par le parlement de Paris, sont en feu et résolues à opposer une énergique résistance aux prétentions du roi Louis XIII, et à tenter les plus vigoureux efforts pour conserver leurs privilèges. M. de Favas ainsi qu'il le dit lui-même, a réussi à faire décréter une assemblée générale des chefs de la religion à la Rochelle. Partout nos frères se lèvent et engagent, sans arrière-pensée, leurs fortune et leurs vasseaux pour soutenir nos droits si odieusement méconnus. Grands et petits, tous ont fait généreusement, ou sont prêts

à faire le sacrifice de leur vie. Ni les hommes dévoués ni les subsides ne nous manquent. A Paris même, les ministres de notre religion, d'accord avec le révérend Grandorge, ont réuni des sommes considérables qu'ils ont fait passer à La Rochelle ; ils ont même enrôlé des partisans qui sont en route maintenant pour rejoindre nos chefs.

— Oui, dit le comte d'Orval, tout cela, nous le savons maintenant ; mais ce que nous ignorons, c'est de quelle façon la guerre est conduite.

— En effet, ajouta M. de Croissy ; nos dernières nouvelles nous annonçaient de malheureux dissentiments entre nos chefs. M. le duc de Rohan ne trouvait pas le moment opportun pour un soulèvement ; il voulait, nous a-t-on dit, s'opposer à la réunion générale de La Rochelle.

— D'autant plus, reprit le comte d'Orval, que le roi dispose, dit-on, de forces considérables, et que nous avons été complètement pris à l'improviste.

— Tout cela est vrai, messieurs, fit le comte du Luc : M. le duc de Rohan a essayé par tous les moyens d'empêcher la guerre ; ainsi que vous le dites, il ne trouvait pas que le moment fût opportun ; il craignait, à cause des dissentiments qui malheureusement se sont élevés parmi les principaux de la religion, que nos efforts fussent vains : mais M. le duc de Rohan est dévoué de cœur à la religion ; pour lui, les mesquines questions d'intérêt personnel ne seront jamais mises en parallèle avec les intérêts de tous. Le duc de Rohan s'est généreusement incliné devant la volonté générale ; pour défendre notre cause, il a résolument tiré son épée, il dont a jeté le fourreau sans vouloir écouter les propositions, je dirais avantageuses, si elles ne s'adressaient pas à un héros, quo le duc de Luyne n'a pas eu honte de faire. Toutes les villes ouvraient leurs portes devant les troupes royales. La marche de l'armée du connétable était presque une promenade triomphale ; Quelques jours encore, et le Béarn, le Languedoc étaient conquis. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi, messieurs. Le lion s'est réveillé : devant lui les Roiaux se sont arrêtés tremblants ; tandis que son frère, le duc de Soubise, s'enfermait dans Saint-Jean-d'Angély, résolu à s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité, M. de Rohan, après avoir laissé à Castres, qu'il a mis à l'abri d'un coup de main, sa noble épouse, est parti pour La Rochelle, afin de préparer les secours qu'il se propose d'amener à son frère.

Des cris de joie interrompirent cette communication du comte.

Par un geste de la main, il réclama le silence.

Ce n'est pas tout, messieurs, reprit Olivier ; M. le duc de Rohan m'informe qu'il croit de la plus haute importance de garnir Montauban, dont il prétend faire, avec La Rochelle, le plus solide boulevard de la religion : tous ses efforts tendent en ce moment vers ce but.

— Et nous ! et nous ! que faisons-nous ici ? Pourquoi nous y retient-on ? s'écrièrent tumultueusement les gentilshommes dont l'enthousiasme était vivement exalté.

— Patience, messieurs, patience ! reprit en souriant le comte : M. le duc de Rohan ne vous oublie pas, bien loin de là : seulement, quand à présent, notre présence à Paris est encore nécessaire, malgré le désir qu'éprouve M. le duc de nous avoir près de lui, il réclame de nous encore un peu de patience. M. le duc de Rohan est notre chef, messieurs ; nous lui avons tous fait serment d'obéissance ; inclinons-nous donc sans murmurer devant l'ordre qu'il nous donne, si cruel que soit pour nous cet ordre en apparence. Mais tranquillisez-vous, M. le duc m'annonce un courrier prochain

qui ne sera autre que M. de Lectoures, son secrétaire et son frère de lait. L'arrivée prochaine de M. de Lectoures sera sans doute pour nous le signal du départ. Trois d'entre vous, seulement, messieurs, ont l'ordre de quitter Paris aujourd'hui même, et de se rendre, dans le plus bref délai, à Castres, auprès de madame la duchesse. Les personnes désignées sont : MM. de Malauze, de Boyer et de Beaufort.

— Ah ! vive Dieu ! Voici, sur ma foi, une excellente nouvelle ! s'écria joyeusement M. de Beaufort.

— Mauvais cœur ! dit en riant M. de Croissy, qui se réjouit de nous quitter !

Les trois gentilshommes furent entourés et félicités par leurs compagnons moins heureux, puis chacun se leva pour se retirer.

A l'instant où ils allaient ouvrir la porte, la voix avinée de Boncorbeau se fit entendre au dehors, chantant à pleins poumons ce couplet d'une vieille chanson à boire de maître Clément Marot ;

Le dieu Vulcain, forgeron des hauts dieux,
Forgea aux cicux la serpe bien taillante
De fin acier, trempé en bon vin vieulx,
Pour tailler mieulx et estre plus vaillante.
Bacchus la vante et dit qu'elle est séante
Et convenante à Noé le bonshom,
Pour en tailler la vigne en la saison.

— Silence, messieurs ! dit vivement Olivier ; écoutez ce signal ! on nous annonce qu'un danger nous menace.

— Eh ! fit en riant M. de Malauze, ce n'est pas le moment de nous faire prendre comme souris en ratière.

— Mais par où sortir ? demanda M. de Croissy.

— Notre retraite est assurée ; je ne vous ai point fait venir ici sans que mes précautions fussent prises à l'avance ; seulement hâtez-vous, il n'y pas un instant à perdre.

— Par où devons-nous sortir ? demandèrent les gentilshommes.

— Tout simplement par la fenêtre que vous voyez là, messieurs. En face d'elle se trouve un hangar que vous traverserez ; au fond de ce hangar, il y a une porte fermée au loquet et donnant sur la campagne. Allez donc, et bonne chance ! Vous, mon révérend, ajouta-t-il en s'adressant au ministre, restez, je vous prie, vous ne courez aucun danger.

— Vous ne venez pas avec nous, monsieur de Mauvers ? demanda le comte d'Orval.

— Non, je reste pour assurer votre retraite : au revoir, messieurs, à bientôt !

— Au revoir et à bientôt, monsieur le comte !

La fenêtre fut ouverte, et tout les gentilshommes sautèrent en dehors les uns après les autres et disparurent.

Le capitaine referma la fenêtre ; en un tour de main il enleva le tapis qui couvrait la table, ainsi que l'encre, les plumes, etc., fourra le tout dans une armoire dont il retira des transchoirs, des gobelets, des brocs de vin, un pâté entamé, une volaille froide qui semblait avoir reçu un vigoureux assaut, différents autres mets dont aucun n'était intact, et disposa tout sur la table, dans un désordre apparent.

Les choses avaient été si habilement faites qu'il était impossible de supposer que les trois personnes alors dans la pièce s'occupaient depuis longtemps à autre chose qu'à faire un excellent déjeuner.

Au même instant, la voix de plus en plus avinée de Boncorbeau se fit de nouveau entendre.

— Les voici qui arrivent, messieurs, dit le comte du Luc, attention !

Boncorbeau chantait, ou plutôt détonnait le dernier couplet de sa chanson.

Bacchus alors chapeau de trille avoit,
Et arrivoit pour benistro la vigne.
Avec flargon Siléus le suivoit,
Lequel beuvoit aussi droiet qu'une ligne;
Puis il trépigne, et se fait une bigno; (1)
Commo guigno (2) en estait rouge son nez;
Beaucoup de gens de sa race sont nez.

— Silence, maraud ! dit une voix étrangère en interrompant brusquement la mélodie du vaurien.

— Alors, ils n'est plus permis de chanter en buvant ou de boire en chantant ? répondit Boncorbeau d'un ton de mauvaise humeur.

— Pas d'observations ! réponds à mes questions, si tu ne veux pas qu'il t'en cuise, drôle ! reprit la voix étrangère.

— Ah ! bien, en voilà un plaisir, excusez !

— Que fais-tu ici ?

— Pardî, vous le voyez bien, à moins d'être aveugle : je bois... et du vin de Suresnes encore ! rien que ça !

Nous constaterons en passant que le vin de Suresnes n'était pas à cette époque ce qu'il est aujourd'hui ; il jouissait d'une grande réputation. C'était celui que préférait le roi Henri IV ; jusqu'à la fin du règne de Louis XIII, il ne fut servi que sur les tables princières.

— Bien ! bien ! tu t'enivres ou tu fais semblant de t'enivrer ; mais tu n'es pas seul ici, je suppose ? Ce n'est pas un cabaret pour de petits gens telles que toi, reprit l'étranger d'un ton de plus en plus rogue.

— Non certes ! la dépense n'est pas à mon compte, aussi je m'en donne à cœur joie comme vous voyez.

— Et qui la paye, cette dépense, mon drôle ?

— Qui ?... pardieu, mon maître ! Il est là dans la pièce à côté, ou il déjeune avec plusieurs de ses amis. Eh ! monsieur, est-ce que c'est défendu de déjeuner avec ses amis ?

— Tais-toi, coquin !

— Je ne demande pas mieux ; alors je peux continuer à boire, pas vrai ?

L'étranger ne répondit, pas, mais il s'approcha de la porte de communication que d'après des ordres donnés sans doute à l'avance, le vaurien avait eu la précaution de démasquer.

— Au nom du roi ! dit-il d'une voix haute en frappant légèrement contre cette porte.

— Entrez ! répondit-on de l'intérieur.

L'inconnu ne se fit pas répéter cette invitation, il souleva le loquet et entra.

Le comte du Luc, le capitaine Vatan et le révérend Robert Graindorge attaquaient vigoureusement, en apparence, les reliefs assez maltraités d'un excellent déjeuner, lorsqu'ils virent apparaître le seigneur Defunctis en personne, suivi de M. de Lesterelle, sergent de la connétable, derrière lequel se tenaient quatre hoquetons du guet.

— Eh ! soyez le bienvenu, messire Defunctis ! dit gaiement le capitaine sans laisser au chevalier du guet le temps de prendre la parole. Vous ne pouviez arriver à un meilleur moment ; mais pourquoi tout cet étalage ? Auriez-vous besoin de moi, ou cherchiez-vous quelque malandrin ?

Le sieur Defunctis jugea la situation d'un coup d'œil.

— Allons ! j'ai fait buisson creux ! dit-il gaiement, et il

(1) Bosse

(2) Cerise.

ajouta comme s'il se fût parlé à lui-même : c'est partie remise ! Corps-Dieu ! ils ne m'échapperont pas toujours !

— Voyons, ne vous asseyez-vous pas avec nous ? reprit le capitaine ; mon cher comte, ajouta-t-il, j'ai l'honneur de vous présenter messire Defunctis, notre honorable chevalier du guet, dont j'ai eu l'avantage de vous parler déjà, le plus fin dénichour de conspirateurs et de malandrins que l'on puisse imaginer.

— C'est bon ! c'est bon ! capitaine, dit le chevalier du guet d'un ton bourru ; raillez, vous en avez le droit, mais, sang-dieu ! vous avez beau cacher votre jeu, je finirai bien un jour par lire dans vos cartes.

— Je ne vous comprends pas, ou plutôt je ne veux pas vous comprendre, cher Defunctis. A qui diable en avez-vous ?

— A personne, ou plutôt si, à moi, qui ne suis qu'un oïson. Adieu, messieurs, ajouta-t-il brusquement.

— Eh quoi ! vous nous quittez ainsi, sans même vous asseoir ?

— Je ne suis venu ici ni pour m'asseoir, ni pour échanger des politesses. Adieu ou plutôt au revoir, capitaine !

Il fit un signe à ses gens, tourna sur les talons et sortit, suivi de tout son monde, comme un sanglier poursuivi par les chiens.

(A CONTINUER.)

Commencé le 1er Janvier 1881 — (No. 54.)

INFORMATIONS

Nous expédions cette semaine, comme échantillon, des copies de notre FEUILLETON à différentes personnes qui ne sont pas au nombre de nos abonnés. A ceux qui désireraient prendre un abonnement d'une année, nous sommes en mesure de fournir tous les numéros parus depuis le 1^{er} Janvier dernier. L'abonnement n'est que d'une piastre, payable soit par mandat-poste ou en timbres (autant que possible) de un cent et d'un ½ cent.

Dans quelques semaines nous commencerons la publication d'un autre ouvrage. Inutile d'ajouter qu'il sera très-intéressant.

AUX MAITRES DE POSTE

Chaque semaine nous expédierons un certain nombre d'exemplaires du FEUILLETON ILLUSTRE à différents Maîtres de Poste, en les priant d'avance de les distribuer aux personnes de leur localité respective dans le but de faire connaître notre journal, et par là nous procurer quelques souscripteurs. De plus MM. les Maîtres de Poste pourront retenir la commission accordée aux agents lorsqu'ils nous enverront le montant de ces souscriptions.

A NOS ABONNÉS DE LA VILLE

Dans quelques jours notre agent aura l'honneur de présenter les comptes à nos souscripteurs de la ville. Nous espérons qu'ils s'empresseront de les régler immédiatement afin de lui éviter de nouvelles démarches.

LES EDITEURS.

" LE FEUILLETON ILLUSTRE "

PARAIT TOUS LES JEUDIS

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Payable d'avance ou dans le cours des trois premiers mois :

UN AN..... \$1.00 — SIX MOIS..... \$0.50

Payable dans le cours des trois derniers mois :

UN AN..... \$1.50 — SIX MOIS..... \$0.75

A 'ÉTRANGER: STRICTEMENT D'AVANCE

Aux agents 16 cents la douzaine et 20 par cent sur l'abonnement strictement payable à la fin du mois.

MORNEAU & CIE.,

Boite 1886, B. de P. Montréal.

4, Rue St. Jacques